focus Infos

Bimensuel Togolais d'Informations

www.focusinfos.net

PRIX 500 F CFA

Bimensuel togolais d'informations

INTERVIEW ... POLITIQUE ARTS ANNONCES SPORT PUB

N°164 | du 07 au 21 Septembre 2016

moovinternet

Le haut débit, ça change le monde !

3.75G Moov no limit

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant) | moovtogoofficiel | epignationtogoofficiel

DOSSIER

P.10

GRIPPE AVIAIRE

LE VIRUS EST SOUS CONTRÔLE

NOBLE DAME AMEGANVI-KANGNI ADAKOU LUCIE, ÉPOUSE AGBOH AHOUELETE, REPOSES EN PAIX!

Economie

VOLONTARIAT NATIONAL AU TOGO: UNE EXPÉRIENCE RÉUSSIE P.4

FONDATION HEIDELBERGCEMENT (CIM TOGO) : RÉCONCILIER LA NOTION D'ENTREPRISE AVEC LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS LOCALES P.7

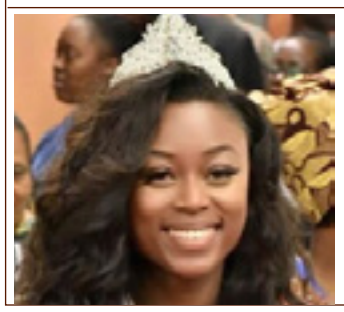

MISS TOGO 2016: LA BELLE ET LES POLEMIQUES P.13

VENEZ DÉCOUVRIR LA NOUVELLE BOUTIQUE

YAMAHA

SISE À HANOUKOPÉ PRÈS DU COMMISSARIAT CENTRAL TÉL.: 93 27 95 30

520 000 F TTC*

Editorial

Infos N°164 | du 07 au 21 Septembre 2016

Kokouvi Ekpé AGBOH AHOUELETE

MORT EN SURSIS!

Il est surnommé « appendicistor ». C'est un médecin qui pendant longtemps, opérait systématiquement d'appendicite tous ses patients qui souffraient de maux de ventre, peu en importe l'origine ou les causes. Non parce que le diagnostic aboutissait chaque fois à une crise d'appendice ; ce qui aurait été d'ailleurs bien curieux et statistiquement improbable. Mais simplement par avidité et de façon délibérée. Il était en effet plus rentable pour lui de réaliser une intervention chirurgicale plutôt que de consulter et de prescrire un Spasfon ou un Smecta. Confondu, ce « boucher » n'a eu comme sanction que le changement de région ; lui qui a officié de façon criminelle dans une zone côtière, a été contraint de remonter plus haut.

Ce cas est loin d'être une image caricaturée de l'état de notre système de santé et de la pratique scandaleuse de beaucoup de ses acteurs. Dans leur monde où certains ont choisi depuis belle lurette de s'asseoir sur le Serment d'Hippocrate et de s'engager dans une course effrénée pour le profit, l'absence de professionnalisme se le dispute à la négligence voire à l'incompétence. Il devient de plus en plus fréquent de se voir confier des histoires de décès visiblement évitables sur le plan médical. Plus de 80% des disparitions survenues dans les milieux hospitaliers, centres de santé publics et cliniques privées confondues, peuvent être évités selon l'étude d'un médecin ; il est vrai, sans que ces chiffres n'aient été véritablement confirmés par des sources mieux autorisées et officielles.

Il n'empêche que ce qui se joue au quotidien dans les hôpitaux publics ou cliniques privées, constitue de véritables tragédies, des cas de non assistance à personne en danger, des mises à mort involontaires, avec des erreurs de diagnostics, de négligence, d'erreurs, voire d'incompétence sans que tout ceci n'ait l'air d'émouvoir grand monde. Malgré les cris de douleur, les larmes et les pleurs des familles qui ne savent pas à quel saint se vouer, encore moins contre qui se retourner. A moins de constituer demain, à l'instar des associations des consommateurs, une des victimes des erreurs ou fautes médicales. D'autant plus que c'est le règne de l'absence de remise en cause, de l'impunité, avec un ordre invisible et aphone. De mémoire récente, nul ne se souvient de la radiation d'un médecin ou du licenciement avec interdiction d'exercer d'un agent de santé ; en dépit du nombre de « cadavres gratuits » semés au jour le jour.

Les plus croyants, fatalistes, soutiendront que ces comportements constituent le moyen par lequel, Dieu reprend ce qu'il a donné. « Quand l'heure vient, tout concourt au plan de Dieu, dont ces erreurs ou négligences » expliqueront-ils. Cependant, malgré leur vertu réconfortante et apaisante dans des moments de douleur, doit-on continuer à se contenter de ces explications spirituelles et métaphysiques, qui plus est, exonèrent de leurs actes scandaleux, aux antipodes des exigences élémentaires de leur profession, ces praticiens indélicats ? Qu'il ait bon dos le Bon Dieu !

Il ne s'agit nullement de stigmatiser un corps ou de le livrer à la vindicte populaire. Ce serait malhonnête et profondément injuste pour tous ceux d'entre eux et ils sont aussi nombreux, dans le public comme le privé, qui soignent et soulagent avec professionnalisme, rigueur, abnégation, dans des conditions difficiles voire extrêmes. La démarche est plutôt de dénoncer et d'indexer tous ces médecins charlatans et leurs assistants que le sens du travail bien fait, mais aussi la compassion et l'humanisme ont déserté depuis longtemps. Le manque de moyens, l'absence de soutien ne peuvent plus continuer à justifier l'injustifiable. Il n'est pas du tout exagéré d'affirmer qu'aujourd'hui nous sommes tous des morts en sursis. Non pas tant parce que la mort est la seule certitude que nous ayons sur cette terre et à laquelle nul n'échappera. Mais simplement parce que l'amateurisme et la légèreté scandaleuse avec lesquels certains praticiens exercent leur métier font légitimement craindre aujourd'hui le pire, aussi bien à l'hôpital public que dans les cliniques privées, pour de simples maux de tête.

Soigner ses semblables devrait être une vocation et ne saurait s'accommoder qu'on en fasse le choix par hasard, encore moins par effraction. Car à l'exclusion de toutes les autres, c'est la seule profession où la négligence ou l'erreur aboutit à l'irréparable.

CAN GABON 2017 :
LE TOGO QUALIFIÉ IN EXTREMIS

Innocent Azilan

Avec un score de 5 buts à 0 contre le Djibouti, Les Eperviers du Togo ont réussi à créer la surprise, en se qualifiant in extremis à la Coupe d'Afrique des Nations 2017 qui se tiendra au Gabon. Une 9e CAN pour le pays.

« On peut rêver à un miracle. Ca va se jouer à très peu mais on peut rêver », prophétisait avant le match, le sélectionneur des Eperviers à la conférence de presse. Ce qui laisse conclure qu'avec Le Roy aux commandes, tous les rêves sont permis. Les espoirs étaient minimes de voir le Togo au Gabon pour disputer cette CAN 2017. Recruté au début pour qualifier le pays à la CAN 2019, contre toute attente, celui qui est surnommé le « sorcier blanc » -et comme une nouvelle preuve de ses pouvoirs-, fait qualifier les Eperviers. Portés par un Adebayor bon sur tous ses coups sauf un penalty envoyé sur la transversale, les hommes de Claude Le Roy ont fait la différence sur des buts de Bossou (25e), Dossevi (44e), Laba (52e) et un doublé d'Agbegniadan (87e, 90e). Grâce à ce large succès, les Togolais se qualifient en tant que 2e « meilleur deuxième » devant le Bénin, corrigé par le Mali (5-2) et qui dispose également de onze points mais d'une différence de buts défavorable (+7 contre +2), et d'un Cap Vert, pressenti à cette place aussi avant cette dernière journée des éliminatoires.

Si cette qualification a créé dans la capitale Togolaise une liesse, elle a été le moment idéal pour juger la décision des autorités togolaises à un moment, de porter le choix sur un Claude Le Roy arrivé à la fin du mois d'avril comme sélectionneur du Togo. A ce moment de l'histoire des Eperviers où Tom Saintfielt manque de prouver sa capacité à s'imposer tant au sein des Eperviers en interne que sur le terrain, la décision fut prise par le Chef de l'Etat, de faire confiance au Français, réputé pour son record de participation à cette compétition continentale.

La situation était avant ce miracle clair : les Eperviers étaient au bord de l'élimination. Mais c'est grâce à lui que le Togo est allé chercher un point en juin dernier au Liberia (score final 2 partout) avant de s'imposer largement hier face à Djibouti. Et grâce à une différence de buts de +7 dans leur groupe A, les Eperviers finissent 2èmes parmi les meilleurs deuxièmes et retrouveront la CAN encore une fois après la dernière participation en 2013.

Effets Le Roy et Adébayor ?

La touche de Claude Le Roy est déjà visible, après seulement quelques matches avec le Togo. Son bilan est acceptable : en trois matches, les Eperviers sous son égide ont enregistré deux victoires (contre la Zambie en amical 1-0 et contre le Djibouti 5-0) et un nul (contre le Libéria : 2-2). Contre Djibouti, les Eperviers ont mené un jeu d'harmonie. « Ils ont occupé rationnellement le terrain, défendu ensemble, attaqué ensemble ». « *Je pense que Claude Le Roy a rehaussé le niveau de jeu des Eperviers. C'était meilleur que ce que nous avons vu sous l'ère Tom Sainfiet par exemple. On a vu les côtés exploités. Avec beaucoup de percussions des défenseurs latéraux. Il a fait des choix importants comme par exemple, mettre sur le banc Mamah Gafar qui n'apportait pas offensivement* », a constaté Aristide, un habitué du stade de Kégué.

Les Eperviers alignés lors du match Togo#Djibouti

En effet, le jeu Togolais commence par se dessiner, le rôle d'Adéboyor et d'Atakora Lalawelé également. L'effet psychologique de Le Roy, pour un match d'une telle ampleur n'est sans doute pas négligeable. A 48h de la fatidique rencontre, le sorcier avait demandé de la part de ses poulains la confiance, la sérénité, et le don de soi. La conclusion va désormais de soi : avec Le Roy, le sérieux est de mise. En témoigne la mise à l'écart du milieu de terrain Alaixys Romao, qui vient de signer avec le champion grec Olympiakos. « Cette décision répond à la cohérence et à la discipline. Je ne peux prendre un joueur qui arrive à la veille du match. C'est à moi de décider et pas l'inverse », avait-il confié à propos. « Les querelles intestines ont totalement disparu cela se sent dans la cohésion du groupe et sur le terrain », commente Aristide.

De l'autre côté, si le capitaine a habitué l'opinion ces derniers mois à « son ego surdimensionné », un ballon d'or flanqué du génie de Claude avait de quoi inquiéter la sélection djiboutienne, qui n'est en réalité pas une foudre de guerre. Et même s'il a raté un pénalty, l'attaquant togolais a été d'un soutien pas des moindres pour ses coéquipiers, avec trois passes décisives sur les cinq buts marqués. « Si vous voyez Shéyi qui court pendant 90 minutes sans avoir de crampes, c'est parce que je prépare bien mes matches, dans les meilleures conditions possibles », a déclaré le capitaine après le match.

Mais le constat est général : depuis un moment, le foot Togolais a commencé par surprendre. La baguette magique porte ses effets. L'électrification du stade de Kégué pour abriter un match dont le coup d'envoi est à 17h 30 avait à un moment, semé le doute même dans l'esprit du plus optimiste. Mais ce qui devait être fait a été fait !

Quel avenir à la CAN 2017?

Vu l'embonpoint des Eperviers dimanche dernier, ils peuvent s'offrir la chance de faire un parcours meilleur que celui de 2013, arrêté aux quarts de finale. En attendant le tirage du 19 Octobre pour se rendre compte de la taille du défi, les Eperviers ont à parfaire leurs jeux, comme constaté par le capitaine après la victoire : « nous avons bien joué. Mais ne nous trompons pas, il y a encore des lacunes à corriger ». Néanmoins le Togo a les éléments nécessaires : un coach expérimenté qui participera à la compétition panafricaine pour sa neuvième fois, avec 6 pays différents.

Et des joueurs en qui il a confiance, en attendant d'éventuelles arrivées pour renforcer les rangs. Si la confiance a perdu droit de cité au sein des Eperviers depuis un moment, force est de constater que la sérénité règne désormais dans le nid de nos ambassadeurs du foot. Et les problèmes Adébayor sont également enterrés, depuis que l'entraineur s'est rendu personnellement en Angleterre pour résoudre une fois de bon les malentendus. Mais il faut rester concentrés car rien ne doit perturber la sérénité des Eperviers jusqu'à la phase finale de la compétition prévue en janvier 2017 au Gabon... si tout va bien.

moovinternet

Changez pour le meilleur du haut débit !

Box Wifi*

+ 5 GO offerts

Jusqu'à 32 utilisateurs simultanés

Downlink : jusqu'à 21 Mpbs
Uplink : jusqu'à 5,76 Mpbs

TARIF PROMO 80 000 FCFA

TAPEZ *400#

www.moov.tg | Service clients : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

VOLONTARIAT NATIONAL AU TOGO: UNE EXPÉRIENCE RÉUSSIE

Essenam KAGLAN

Mise en place par le gouvernement en 2011 pour promouvoir l'engagement volontaire des jeunes dans des actions de développement sur toute l'étendue du territoire nationale, l'Agence Nationale du volontariat au Togo (ANVT) est en phase de rompre le lien avec ses premières progénitures.

En cinq ans d'existence, l'ANVT a mobilisé plus de 6000 volontaires qui sont majoritairement diplômés dans les secteurs de la santé, de l'agriculture et du développement local et social, déployés dans des centaines de structures d'accueil, sur toute l'étendue du territoire national. Sur les 300 volontaires formant la 1ère vague et les 700 qui constituent la seconde, plus de 65 % n'ont pas atteint la barre maximale de cinq ans de renouvellement de contrat, une aubaine pour l'agence. Nombre de cet effectif sont rentrés dans le domaine de l'entreprenariat, d'autres ont trouvé du travail et d'autres encore ont voyagé vers d'autres cieux.

Les volontaires lors de la cérémonie de prestation de serment

En effet, l'ANVT permet aux jeunes de disposer d'un cadre pour participer aux solutions de développement et se faire une première expérience professionnelle. « L'emploi n'est que la conséquence d'un engagement et d'un professionnalisme conséquent et l'ANVT se réjouit toujours quand les volontaires arrivent à décrocher une opportunité d'emploi et quittent le programme », indique-t-on au niveau de la cellule de communication de l'agence. Aux structures d'accueilles notamment les organisations de la société civile, l'administration publique, les collectivités locales, l'agence leur offre des ressources humaines afin d'avoir plus d'impact sur l'amélioration du bien-être des populations.

Cependant, il n'est pas de la compétence de l'agence de trouver des contrats de travail aux volontaires. Cette tâche est du ressort du ministère du travail et de l'Agence National pour l'Emploi (ANPE). Aussi conformément à la loi N°2011-001 du 17 février 2011 portant institution et règlementation du volontariat National au Togo, le renouvellement de contrat du volontaire ne peut excéder les cinq années. « Le contrat de volontariat est conclu pour une durée maximale d'un an renouvelable. Les contrats de volontariat pour un volontaire donné, ne peuvent excéder tout renouvèlement compris cinq ans » lit-on à l'article 28. Cependant certains volontaires ont du mal avec cette loi. « Ça fait cinq ans que je donne le meilleur de moi-même au ministère, et cela me serait très difficile de ne plus à travailler du jour au lendemain », affirme Kodjo., un volontaire au ministère de l'Action sociale.
Mais, pour faciliter une autonomie financière aux volontaires qui peinent à trouver un contrat de travail ou désireux de changer d'orientation, des formations sur l'entreprenariat leur sont offert tout au long du programme. En outre, les programmes que prennent en compte le FAIEJ (Fonds d'Appui aux Initiatives Économiques des Jeunes), un dispositif d'appui technique et financier du gouvernement togolais, qui vise l'insertion socioprofessionnelle des jeunes à travers la promotion de l'entrepreneuriat, peuvent venir en aide aux volontaires qui bouclent leur cycle de mission sans opportunités d'insertion.

Rappelons que la 1ère vague bouclera son cycle de missions durant le mois de septembre. La seconde vague suivra au mois de novembre. L'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT) a été mise en place conformément à la loi N° 2024-11, modifiant la loi 2011-001 du 17 février 2011 portant institution et réglementation du volontariat au Togo. Selon son directeur général M. Omar AGBANGBA, un minimum de 2000 volontaires va être mobilisé et déployé par an durant les prochaines années.

MÉDIA : DES JOURNALISTES FORMÉS SUR LE REPORTAGE SENSIBLE AU GENRE

Essenam KAGLAN

Un atelier de restitution a été organisé du 5 au 7 septembre par deux journalistes togolaises en collaboration avec l'Union des Journalistes d'Afrique de l'Ouest (UJAO) dans les locaux de la maison de la presse de Lomé. Cette rencontre a permis à près d'une vingtaine de professionnels de média de porter un nouveau regard sur les questions liées au genre.

Offrir des outils nécessaires aux jeunes journalistes en vue de leur permettre de mieux traiter des sujets tels que la violence domestique, le viol, les droits successoraux, le divorce, le harcèlement sexuel, les abus sexuels, le manque d'accès à l'éducation et la santé ainsi que les droits en matière de la santé de la reproduction, ou encore des problématiques telles que la femme dans l'économie, est l'objectif poursuivi par les organisateurs. « Au Togo comme dans nombre de pays africains, les contenus des programmes radios et télés, axés sur les femmes se focalisent sur la beauté, la mode…

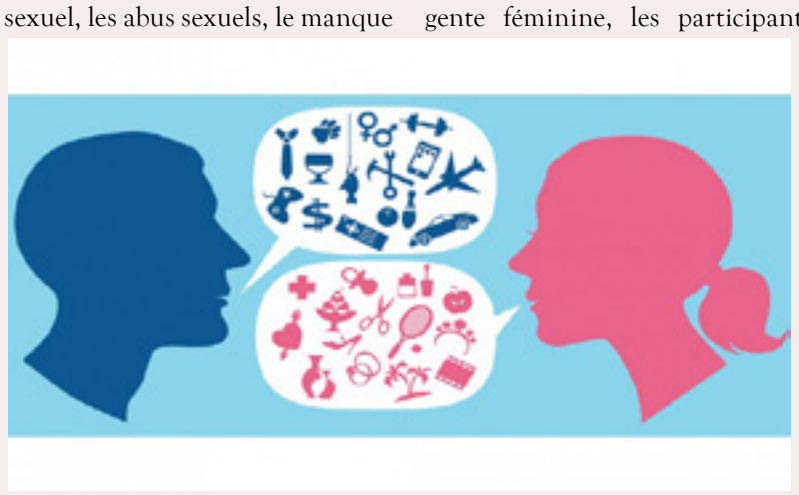

Les reportages et débats sur les questions de fond qui ont un impact sur le développement des femmes sont souvent limités à quelques paragraphes à l'intérieur ou à de petits reportages relégués souvent en fin d'édition de journaux audiovisuels », explique Kayi Lawson, formatrice.

Ainsi au cours des trois jours d'atelier, des communications ont été présentées sur la clarification de la notion du genre, la politique du Togo en la matière, la déontologie journalistique, les stéréotypes, l'importance de l'engagement des hommes. Constitué de 75% de la gente féminine, les participants ont été choisi dans différentes organes de presse du privé comme du public « L'absence des femmes dans les instances décisionnelles, l'image erronée que la population a de l'homme comme de la femme dans l'attribution des rôles… sont autant de raisons qui justifient cette rencontre », a déclaré Tidiane Sy, journaliste sénégalais.

Notons que cette formation a été Co-animée par Kayi Lawson, Correspondante de la Voix de l'Amérique au Togo (VOA) et Ida BADJO, correspondante de la West Africa Democracy Radio (WADR).
Cette initiative a été rendue possible grâce à une session de « Formation des Formateurs » sur le « Reportage sensible au genre » qui s'est tenue du 25 avril au 06 mai 2016 à Dakar au Sénégal.

focus Infos
Bimensuel Togolais d'informations

Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr

- **Directeur de Publication**
Ekpé K. AGBOH AHOUELETE
- **Rédaction**
Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction
Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique
Ibrahim SEYDOU
- **Collaboration**
Edem QUIST
Francis Komi AYIDA
Franck EKON
Essénam KAGLAN
Wilfried ADEGNIKA
- **Distribution**
Bernard ADADE
- **Maison du journalisme**
Casier N°49
- **Imprimerie**
Imprimerie 1 Rois 17
BP. 8043 Lomé Togo
Tél. +228 90054237
99587773
- **Conception**
Focus Yakou Sarl
Tél: +228 22 26 01 91
+228 22 19 78 20
Lomé Togo
- **Tirage**
2500 exemplaires

REMERCIEMETNS ET ANNONCES

Son Excellence Mr KLASSOU Sélom, Premier Ministre, son épouse et leurs enfants.

Togbé Ahuawoto Savado Zankli LAWSON III, Chef traditionnel de la ville d'Aného (Préfecture des Lacs).

Togbui Odjima KALIPE IV, Chef du Canton de Vogan (Préfecture de Vo).

La Collectivité FOLI-SOSRO d'Adokpèmé (Aného).

La famille EKUE-KUKPIN d'Agbodji (Aného).

La famille AMEGANVI d'Agbodji.

La famille AFFELY en République de Côte d'Ivoire (RCI).

La famille TOLLA (RCI).

La famille OKA (RCI).

La famille HOUPHOUËT (RCI).

La famille AGBOH AHOUELETE de Lomé et de Vogan.

Son Excellence Mgr Denis AMUZU-DZAKPAH, Archevêque Métropolitain de Lomé.

Son Excellence Mgr Benoît ALOWONOU, Evêque du Diocèse de Kpalimé.

Révérend Père HODJI Luc, Curé de la Paroisse Sainte Croix de Sanguéra, ses frères, soeurs, cousins, cousines et leurs enfants.

Révérend Père AZIABLI Johannes, Curé de la Paroisse Sainte Marie Reine du Monde de Bè et ses Vicaires.

Révérend Père TOUVI François, Chancelier de l'Archidiocèse de Lomé.

Révérend Père KOUTO Antoine, Aumônier des hôpitaux.

Révérend Père GOUMEGOU Gaëtan, Curé de la Paroisse Saint Pierre Apôtre de Bè Bassadji.

Révérend Père NOAGBODJI Pierre, Curé de la Paroisse Saint Augustin d'Amoutivé.

Révérend Père BADAGBOR Michel, Curé de la Paroisse Maria Goretti de Bè-Kpota.

Révérend Père BOCCOVI Sébastien, Curé de la Paroisse Notre Dame de la Rédemption de Bè-Klikamé.

Révérend Père N'TSOUGAN Raoul Gervais, Formateur au Séminaire St Pie X.

Révérend Pasteur LAWSON Félicien, Eglise Méthodiste du Togo.

Noble Ordre des Chevaliers et Dames Auxiliaires de Saint Jean International.

Mr AMEGANVI Madjé Ayi Marc, Chef de la famille AMEGANVI, ses soeurs, cousins, cousines, leurs époux, épouses et leurs enfants.

Mr AMEGANVI Akouétévi, chef quartier Agbodji, ses frères, soeurs, leurs époux, épouses et leurs enfants.

Mr AMEGANVI Ayité Grégoire doyen de la famille AMEGANVI, ses frères, soeurs, époux, épouses et leurs enfants.

Mr BLAGOGEE Kodjo Théodore, Cadre financier de la BIDC à la retraite, son frère, leurs épouses et leurs enfants.

Mr et Mme YEON Koné à Abidjan (RCI) et leurs enfants.

Mme KONAN Aya Mabla (RCI), ses frères, soeurs, cousins, cousines, époux, épouses et leurs enfants.

Mr JOHNSON Kwaovi Béni Polycarpe, ancien Ministre, ses frères, soeurs, cousins, cousines, époux, épouses et leurs enfants.

Mr KUEVIAKOE Valentin Assiongbon Vovomé, Fondateur du Groupe Scolaire ESIBA-IUA, ses frères, soeurs, cousins, cousines, époux, épouses et leurs enfants.

Mr AKOUETE Kangni Albert, ses frères, soeurs, cousins, cousines, époux, épouses et leurs enfants.

Mr EHE Noussouwodji Kao Victor, Directeur général de Société Internationale Africaine de Banque (SIAB), ses frères, soeurs, cousins, cousines, époux, épouses et leurs enfants.

Me BATAKA Wlè-Mbanewar, Avocat au Barreau du Togo.

Mme GNASSINGBE B. Yvonne, épouse WALLA Azoumarou, ses frères, soeurs, époux, épouses et leurs enfants.

Mr MESSA-GAVO Anani Jean, ses frères, soeurs, cousins, cousines, époux, épouses et leurs enfants.

Mme AVODANOU Reine, épouse AKAKPOVI, ses frères, soeurs, cousins, cousines, époux, épouses et leurs enfants.

Mr EDORH Charles Démikpo Dodji, résident à La HAYE (HOLLANDE), son épouse et leurs enfants.

Mme AVODANOU Spérata Josette épouse SITTIE, couturière, son époux et leur enfant.

Mme MESSA-GAVO Marianne Pépita, Directrice du Restaurant "A CANA".

Mr MESSA-GAVO Koffi Enyonam Marc-Joël, Proviseur du lycée de Tokoin 2.

Mr MESSA-GAVO Edem Ephrem, Fonctionnaire international à Accra (Ghana) son épouse et leur enfant.

Mr AGBOH AHOUELETE Kokouvi Jean-Paul, Président du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP), Directeur de Publication de FOCUS INFOS, Gérant de l'agence FOCUS YAKOU, son épouse et leur enfant.

Mme AGBOH AHOUELETE Clarisse Lucette Akouavi Baby, épouse DJOSSOU, Directrice des Ets Virgilia, son époux et leur enfant.

Mr AGBOH AHOUELETE Koffi Roger, hôtelier à la retraite et ses enfants.

Mme AGBOH AHOUELETE Valérie Akouavi Fafa, résident à Maryland (Etats-Unis) et son enfant.

Mme AGBOH AHOUELETE Adélaïde Adjoavi, épouse TAMEKLOE, archiviste à l'ENI de Tabligbo, son époux et leurs enfants.

Mme AGBOH AHOUELETE Yolande, épouse ADEGNIKA, son époux et leurs enfants.

Mme AGBOH AHOUELETE Constance, épouse BODJA, résident au Luxembourg, son époux et leurs enfants.

Mme AGBOH AHOUELETE Afi Martine, épouse KARMON, son époux et leurs enfants.

Mme AGBOH AHOUELETE Mawulé Olga, épouse AKUE, à la Trésorerie principale de Lomé-Commune, son époux et leurs enfants.

Mme AGBOH AHOUELETE Marie-Goretti, employée à la société Mèche AMINA et son enfant.

Mr AGBOH AHOUELETE Comlanvi Hippolyte, résident en Allemagne, son épouse et leurs enfants.

Mme SOSSA Edoh Sabine à Abidjan, ses frères, soeurs, cousins, cousines, époux, épouses et leurs enfants.

Mme LAWSON- ADJAHILAH Nadou Augustine, épouse ATTOH, résident à Atlanta (Etats-Unis), son époux et leur enfant.

Mme LAWSON-ADJAHILAH Kokovi Victoire, épouse ADJALLAH, son époux et leurs enfants.

Mr LAWSON-ADJAHILAH Latévi Gervais, résident à Londres (Angleterre) son épouse et leurs enfants.

Mme LAWSON-ADJAHILAH Kayissan Clarisse, épouse AYI, résident à Paris (France), son époux et leurs enfants.

Mr LAWSON-ADJAHILAH Akouété Cosmos, son épouse et leurs enfants

Mme LAWSON-ADJAHILAH Akuélé Danielle, épouse KAMARA, résident à Abidjan, son époux et leurs enfants.

Mme LAWSON-ADJAHILAH Dovi Rolande, résident à Paris, et ses enfants.

Mr LAWSON-ADJAHILAH Dosseh Augustin, son épouse et leurs enfants.

Mr LAWSON-ADJAHILAH Boèvi Biomawu, son épouse et leurs enfants.

Mr OKA Konan Luc, son épouse et leurs enfants.

Mme OKA Annick Dorcas, épouse YAO, résident à Abidjan.

Mme KOMLAN ADESHIAN Akoélé à Aného, son époux et leurs enfants.

Mr et Mme N'GUESSAN à Abidjan et leurs enfants.

Mr et Mme MALOU à Abidjan et leurs enfants.

Mme VIGNON Désirée et ses enfants.

Mme AGBOH Elewossi Régine, Directrice de la société Divine Royale et son enfant.

Mr AGBOH Basile, Enseignant, Directeur de Publication du journal Scorpion-Akéklé, son épouse et leurs enfants.

Mme BELLOW Bella, épouse KOUGLO, ses frères, soeurs, cousins, cousines, époux, épouses et leurs enfants.

Mr MESSA-GAVO John, résident à Paris, ses frères, soeurs, cousins cousines, époux, épouses et leurs enfants.

Mr HOUENASSOU Mellon, résident à Paris, ses frères, soeurs, époux, épouses et leurs enfants.

Mr LAWSON-CHROCO Rodrigue, résident à Paris, son épouse et leurs enfants.

Mr BARA Norbert, son épouse et leurs enfants.

Mr JOHNSON Eric Pa-Kudjo, son épouse et leurs enfants.

Mr AGBESSI Barthelemy, Directeur de Central Communication, ses frères, soeurs, époux, épouses et leurs enfants.

Le Conseil Paroissial de l'Eglise Catholique Marie-Reine du Monde de Bè.

Le CCCB Jésus Miséricordieux de la Paroisse Marie-Reine du Monde de Bè.

LES FAMILLES :

AMEGANVI, AMEGANVI-KANGNI, TOLLA, AGBOH AHOUELETE, AKPOKLI, GABA, SODOGAS, CREPPY, KANGNI-AMEGO, AGBODJAN, BENISSAN, LEBLOND, EDORH, AVODANOU, MESSA-GAVO, SOSSA, LAWSON-ADJAHILAH, YEON, N'GUESSAN, MALOU.

LES FAMILLES :

LAMMERS, SITTIE, LASSEY-ASSIAKOLEY, HOUSSOUGLO, DJOSSOU, AMENDAH, TAMEKLOE, ADEGNIKA, BODJA, AKUE, KOULOUN, DAKITSEBENISSAN, KANGNI-TOGLA, LAWSON, BRUCE, AGBODJINOU, ATTOH, ADJALLA, ATTIKOSSIE, AYI, KAMARA, ZIGAH, AGBO, KUETE, AFANOUKOUE, YAO.

Les familles parentes, alliées et amies

Profondément touchés des diverses marques de soutien et de sympathie que vous leur avez témoignées lors du rappel à Dieu de leur très chère et regrettée :

Noble Dame AMEGANVI-KANGNI Adakou Lucie, épouse AGBOH AHOUELETE

Agent technique de Santé à la retraite.

Pieusement endormie dans le Seigneur le dimanche 07 août 2016 à Lomé dans sa 75è année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Jeudi 08 septembre 2016

18h30 : Veillée de prières et de chants au domicile de la
défunte sis à Bè Pa de Souza, 4, rue Gaï-tou à Lomé.

Vendredi 09 septembre 2016

08h00 : Levée du corps

09h00 : Messe d'enterrement à la Paroisse Sainte Marie-
Reine du Monde de Bè, suivie de l'inhu-mation au cimetière
de Bè-Kpota.

Les salutations d'usage seront reçues dans la maison
mortuaire.

Dimanche 11 septembre 2016

10h00 : Messe d'actions de grâce en la même église.

Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église.

Maison mortuaire :

Domicile de la défunte, maison AG-BOH sise à Bè Pa de
Souza, 4, rue Gaïtou , 4è rue après le Collège Polytechnique
Bruce (TADJIN).

HOMMAGE A UNE MERE

MAMAN CHERIE !

Un dimanche, jour du seigneur, tu es partie pour toujours
Depuis, à nos pleurs, nous donnons libre cours
Tristes et inconsolables !
Pourquoi, pourquoi, pourquoi ?
Elle est dure, trop dure cette loi
La seule à laquelle on ne peut échapper dans cette création
Lui enlève régulièrement et sans distinction à notre affection
Nos proches, nos êtres les plus chers
Avec notre impuissance sur cette terre.
Tu as été une merveilleuse et adorable maman
Tu as incarné un être doux, humble et aimant
En partant tu as fait un ultime signe de la croix
Que le seigneur que tu as tant adoré t'accueille selon ta foi
Avec sa mère la Vierge Marie,
La boussole de ta vie,
Ils t'ont réservé une place privilégiée dans leur demeure
Par leurs grâces, nous avons l'espérance et la paix du cœur,
Qu'au ciel, au ciel, nous irons te voir un jour
Qu'au près des anges, nous te rejoindrons dans l'Eternel Amour
Nous t'aimons tellement maman

Repose en paix !

AGOSSOU BADJÈLÈMÈ RAFIOU, RESPONSABLE DE « MIELICE »

« LE TOGOLAIS A DU GÉNIE, IL SUFFIT SEULEMENT D'OSER ET ALLER AU-DELÀ ... »

Albert AGBEKO

C'est l'histoire de cinq camarades de classe d'un établissement d'enseignement supérieur de Lomé. A la faveur d'une compétition interuniversitaire, les cinq camarades, tous dans la vingtaine, (Agossou Badjèlèmè Rafiou, Ani Elizam Justin, Koumbogle Namétiéni Robertine, Nayo-Karenkou Ignace et Wohou Mourédé), pour répondre à un besoin, celui de l'accessibilité du miel et de sa vulgarisation pour sa consommation à grande échelle, ont eu l'ingénieuse idée de créer « Mielice », une entreprise spécialisée dans la production et la transformation du miel naturel.

Quand on demande à ces copains comment est née cette idée, le chef de file de la bande des copains, M. Agossou répond : « Il faut dire que lorsqu'on bosse les soirs on prend du thé vert communément appelé « ataya » et des gens nous demandent pourquoi nous prenons du thé vert et nous leur répondons que c'est pour nous procurer la santé et ça nous aide à travailler. Un jour un de nos interlocuteurs, nous a fait comprendre que l'objectif que nous voulons en prenant ce thé, nous risquons de ne pas l'atteindre en y mettant du sucre blanc. C'est alors que nous avons pensé à un produit de substitution, le miel pour remplacer le sucre. Mais à la différence du sucre qu'on peut acheter avec 50 F ou 25 F, avec une telle somme on ne peut pas avoir le miel. C'est de là qu'on s'est dit que si on arrivait à rendre disponible le miel à 50 F plusieurs personnes le consommeront. Sans le savoir l'idée de notre entreprise venait de naître ».

De cette idée à sa concrétisation, il a fallu que chacun contribue à hauteur de 10 000 F. Quoique aujourd'hui, l'entreprise n'est vieille que de trois mois, « Mielice » qui est conditionné et mis en sachets de 15 et 30g est très bien écoulé sur le marché national et des sollicitations viennent des pays frontaliers. « Mielice est très pratique. Ce qu'on veut c'est que les Togolais arrêtent de consommer le sucre blanc, de la mayonnaise, du beurre qui renferment du cholestérol et de la glycémie au profit de « Mielice » qui est produit naturel et pur qu'on peut trouver dorénavant dans la boutique à côté », explique M. Agossou.

Pour l'heure, le produit est disponible en trois variétés au goût d'acacia, d'acajou et de neem. Chaque variété avec sa spécificité, est riche en vitamines et sels minéraux, avec une faible teneur en sucre, « Mielice » favorise aussi le bon fonctionnement de l'organisme, diminue la pression artérielle, et lutte efficacement contre les maladies infectieuses et le paludisme. Le miel est récolté à froid dans des conditions naturelles au centre du pays sous la supervision d'un des jeunes entrepreneurs et convoyé à Lomé pour être conditionné et emballé dans des conditions hygiéniques attestées.

Bien que jeune entreprise, ses promoteurs rêvent grands. « Notre vision, c'est d'être une entreprise écologique qui met à disposition de la population du miel pur. Nous voulons modifier l'habitude de consommation du sucre du Togolais et de l'Africain en général par le miel. D'ici deux ans, notre ambition c'est de couvrir l'ensemble du territoire et installer deux succursales au pays notamment à Sokodé et à Lomé et ensuite atteindre les pays frontaliers », confie M. Agossou.

Les promoteurs de « Mielice » font l'expérience de l'entrepreneuriat en groupe. Dans de pareil cas, il faut savoir maitriser la susceptibilité de chacun ce qui n'est pas souvent aisé. Mais pour Agossou, ces problèmes à leur niveau sont minimisés. « Chacun partage la même vision et apporte le maximum de contribution et d'engagement pour atteindre l'objectif du groupe, du coup il n'y a pas de problème d'entente». Et il poursuit qu'ils sont des jeunes, qui sont tous sur le même pied d'égalité en ce qui concerne la gestion, il n'y a pas de grand boss qui commande. « Nous avons seulement un responsable pour représenter la société. C'est une équipe dynamique sur qui on peut compter », souligne-t-il.

Quant au fait qu'ils sont tous étudiants et entrepreneurs, M. Agossou reconnaît qu'il n'est pas facile d'être entrepreneur et étudiant. « Il y a les cours et les devoirs à suivre et il y a le marché qu'on doit prospecter et surtout que nous faisons nous-même la production ». Toutefois, reconnait-il, « Nous sommes pendant les vacances, on a un peu bénéficié mais cela n'empêche qu'on planifiera notre emploi du temps pour nous permettre de concilier boulot et études dans l'avenir. Ce ne sera pas facile mais avec la volonté et la vision pour laquelle nous sommes constitués on tiendra », se justifie-t-il. M . Agossou appelle la jeunesse togolaise à l'audace. « Je dis qu'il ne faut pas forcément grand chose pour entreprendre, il suffit simplement d'avoir de la motivation et de l'ambition pour y arriver ». Pour lui, au lieu d'attendre pour être embauché, la jeunesse togolaise peut être elle-même pourvoyeur de son emploi. « Le Togolais a du génie, il suffit seulement d'oser et aller au-delà de ce qu'on ne veut pas supporter pour pouvoir entreprendre », conclut-il.

FONDATION HEIDELBERGCEMENT (CIM TOGO) :
RÉCONCILIER LA NOTION D'ENTREPRISE AVEC LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Ibrahim SEYDOU

Le groupe se positionne aujourd'hui en leader du marché de la fourniture du ciment au Togo. CIMTOGO qui se veut une entreprise citoyenne, fait partie du groupe allemand HEIDELBERGCEMENT numéro 2 mondial en matière de production de ciment, numéro 1 en matière d'agrégats et numéro 3 en matière de béton prêt à l'emploi. Au Togo l'entreprise développe une relation de partenariat positive et durable avec les communautés locales afin d'obtenir et de maintenir sa licence sociale pour opérer.

Le ciment CIMTOGO est l'un des plus utilisés au Togo. Outre l'utilisation domestique de ce produit, l'entreprise se vante d'avoir contribué à la réalisation d'infrastructures de référence dans le pays comme le prestigieux hôtel Radisson Blu, la nouvelle aérogare de l'aéroport de Lomé, le Port etc. Une qualité qui s'exporte au-delà des frontières du Togo notamment au Burkina Faso, au Mali, au Niger... Présente au Togo depuis près de cinquante ans, l'entreprise s'investit pleinement –outre le respect de ses obligations fiscales- dans le développement des communautés locales.

Kiosque scolaire

Fondation

La Fondation HeidelbergCement créée à Lomé/Togo le 19 mars 2014 par les sociétés du Groupe HeidelbergCement (HC) à savoir CIMTOGO (production du ciment), SCANTOGO (fabrication du clinker) et GRANUTOGO (production de graviers concassés) rentre dans le cadre de la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) ou Corporate Social Responsibility (CSR). Le but est de promouvoir un développement durable et participatif à travers des initiatives et actions individuelle et collectives pour la protection de l'environnement et l'amélioration de la qualité et le cadre de vie des populations locales. La Fondation HeidelbergCement est reconnue par l'Etat par Arrêté N° 0099/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 26 juin 2014.

La société met en oeuvre en étroite concertation avec les acteurs locaux concernés, des actions de développement communautaire et dans le domaine de la protection de l'environnement.

Avec le concept de shared value (valeurs partagées) qui fait référence au fait qu'il est possible d'accroître le business tout en répondant à certains enjeux de société, HeidelbergCement place les opportunités de développement parmi ses préoccupations (ex. constructions durables, qualifications professionnelles). Les priorités stratégiques du Groupe (Corporate Citizenship Policy) concernent :

o Constructions (fourniture de matériel, expertise, innovations technologiques,...)
o Biodiversité (protection, gestion, réhabilitation)
o Education/entreprenariat (appui à la professionnalisation et l'autonomisation).

Etant une jeune Fondation, mais avec beaucoup d'ambitions, elle a été opérationnelle, à partir de janvier 2015, dans le canton de Tokpli/Préfecture de Yoto/Région Maritime, zone d'implantation de SCANTOGO. Déjà avec les communautés locales, des actions qui sont mises en œuvre de façon participative commencent à apporter leurs fruits à la fois pour la population et l'entreprise.

Approche d'intervention innovante

Pour mieux impliquer les communautés locales dans les diverses interventions, la Fondation HeidelbergCement a mis en place un cadre de consultation composé des représentants des différents acteurs (Chefs traditionnels, ONGs, Préfecture, Comités villageois de développement, Entreprise) et le Responsable exécutif de la Fondation. Le cadre se réuni deux à trois fois par an pour analyse, orientation et évaluation des actions menées et à mener. Un comité de pilotage composé à part le CSR Manager, de trois leaders locaux permet de faire la priorisation des actions retenues et d'analyser suivant les critères le choix des sites de réalisation et des bénéficiaires.

Le 16 février 201§, un comité ad hoc a été mis en place au haut niveau de l'entreprise pour favoriser une rencontre trimestrielle avec les représentants des communautés locales. L'objectif est de discuter sur des questions diverses pour éviter des situations conflictuelle. Et pour faciliter la fluidité de l'information, une revue ''Echo de la Fondation'' est mise en place pour publier au niveau local et au sein du personnel les informations sur la Fondation HC Togo. Un atelier annuel (novembre de chaque année) de planification participative des actions futures à réaliser est un processus sine qua none comme approche d'intervention retenue par la Fondation, ce qui reste une première pour une industrie de ce type au Togo.

Marché de Monenou éclairé

Florilège de projets

• 5 kiosques solaires pour améliorer l'éclairage de plus de 300 familles à Tokpli

En décembre 2014 la Fondation a bénéficié de l'appui de la société Solergie pour démarrer un projet de kiosques sloaires avec la population locale. L'idée est de développer une alternative aux lampes à pétrole ou lampe de poche, couteuses et parfois dangereuses.

Les 5 kiosques solaires implantés dans 5 villages stratégiques du canton de Tokpli (Adabadjji-Kondji, Adabiam, Atakpamédé, Atakpamédé-Centre et Sika-Kondji) pour un coût de 9 977 462 CFA permettent à environ 300 ménages, de disposer d'un système autonome d'éclairage solaire (lampes transportables et rechargeables).

Les 5 gérants responsables de la bonne gestion de ces kiosques et un agent de suivi technique ont été formés et sont régulièrement encadrés pour garantir la bonne maintenance du système et concourir progressivement à leur autonomie financière.

• Centre d'Entrepreneuriat de la Fondation HC Togo

Démarré en septembre 2014, le Centre d'Entrepreneuriat (CE) a été inauguré le 27 novembre 2015. C'est un espace (9 302,3648m²) de rencontre privilégié entre les communautés villageoises et la Fondation HC-Togo. Ce centre est principalement doté d'un bureau de permanence et d'une grande salle pour les réunions, les formations et les divers rencontres pour la promotion de l'entrepreneuriat rural et le développement local. Le grand espace aménagé autour du centre est retenu pour des démonstrations ainsi que pour organiser des évènements socio-culturels.

Centre d'Entrepreneuriat de la Fondation HC Togo

Face au Centre d'Entrepreneuriat se trouve le site de la pépinière sur une superficie de 10 705,5047m². C'est un centre de multiplication des plantes ligneuses et vivaces pour la promotion de la biodiversité en carrière, l'agroforesterie et la foresterie communautaire. Le coût total de la construction du Centre d'entrepreunariat et du site de la pépinière et leur équipement s'élève à 187 454 000F CFA.

• L'Eau, source de vie : vers un meilleur approvisionnement des communautés

L'accès à l'eau constitue l'un des enjeux des communautés. L'eau potable est source de vie. Pourtant dans bien des villages du canton de Tokpli, les quelques puits parfois mal équipés, ne suffisent pas à satisfaire les besoins de base de ces populations, tant en quantité qu'en qualité. La Fondation a érigé en 2015 pour les villages de Tokpli, Sika-Kondji, Logokpo, Gnenda-Kondji, Ziome-Kondji et Monénou, des forages munis de systèmes d'exhaure à moteur d'un coût total 11 735 000F CFA.. Des ''Comités Eau'' ont été ensuite formés afin d'assurer la pérennité de ces installations.

La Fondation HeidelbergCement est donc un partenaire du gouvernement dans la lutte contre la précarité continuer au bien-être des populations. Celles-ci peuvent, une fois leurs conditions de vies améliorées, devenir des clients du groupe HeidelbergCement.

VLISCO CELEBRE 170 ANS AVEC VOUS !

La Rédaction

Cette année marque la célébration des 170 ans de Vlisco, le fabricant du mythique wax hollandais. A cette occasion, la Vlisco African Company Togo a lancé les festivités marquant cet anniversaire en présence des médias togolais, de ses partenaires ainsi que des amoureux du pagne lors d'une conférence de presse le 27 août dernier.

La cérémonie fut officiellement ouverte par un hommage en musique à la Femme par l'illustre artiste Afia Mala. Ensuite, dans son mot de bienvenue, M. Bartet, le Directeur Général de la VAC Togo a tout d'abord salué la bravoure des femmes africaines qui se battent au quotidien pour un monde meilleur. En parcourant l'histoire de Vlisco, il a rappelé que la Femme africaine a toujours été la source d'inspiration de Vlisco depuis le 15 août 1846, date à laquelle, Pieter Fentener Van Vlissingen créa la société. Depuis lors, les tissus Vlisco ont pris une place importante dans les communautés et dans la vie des femmes africaines.

Les ambassadrices Vlisco de la sous-région

Découlant d'un processus de fabrication à la cire, avec pas moins de trente (30) étapes de production, des couleurs fabriquées en interne et des dessins signature vraiment uniques, le wax hollandais n'a cessé de s'adapter à l'exigence des femmes africaines et de la mode. Après ces explications, M. Bartet a expliqué à l'audience que c'est grâce à l'expertise des partenaires historiques de Vlisco que ces étoffes, véritables pièces d'art ont pu conquérir les marchés d'Afrique de l'Ouest et du centre ainsi que le cœur des femmes. Aujourd'hui, grâce au parcours et au travail des Nana Benz, nous portons tous en mémoire collective des noms de pagnes Vlisco comme « Si tu sors, je sors » ; « l'œil de ma rivale » ; « Angélina » ou bien encore « Congrès » pour ne citer que ceux-là. Le tissu est ensuite valorisé par les stylistes et les couturiers locaux qui, grâce à leur imagination, réinterprètent les motifs à leur façon sous le regard attentif de leur clientèle. Enfin, le Directeur Général de la VAC Togo a remercié toutes les femmes qui portent Vlisco au quotidien et qui expriment leur personnalité à travers le wax hollandais Vlisco.

Prenant la parole à la suite de M. Bartet, mesdames Rose Creppy et Lydia Ayayi Ahité, partenaires Vlisco, nous ont amenés dans une balade historique avec des souvenirs de leur début avec la marque et comment elles ont réussi à fonder et maintenir leurs familles grâce à ce commerce séculaire. La campagne des 170 ans de Vlisco fut également ponctuée par la présentation des égéries de cette communication qui ne sont autre que ces femmes fortes africaines représentant

M. Louis Philippe BARTET : Directeur Général de la VAC-Togo (à sa gauche Mme Rose CREPPY, à sa droite Mme Lydia AHITE ; deux Nana Benz)

la marque dans divers domaines : art, commerce, médias et entrepreneuriat. Pour le Togo, la représentante des Nana Benz est Madame Esther Lawson-Aziablé qui pérennise le commerce du wax hollandais depuis quatre générations. Elle a ainsi partagé sa relation avec la marque en disant que pour elle, le pagne fait partie intégrante de la vie de la femme togolaise et ce, à juste titre puisqu'il est mis à l'honneur lors des évènements importants de la vie. Ainsi, dans le même esprit, nous avons eu droit à un mini-défilé des pagnes de la célébration avec les designers Timothée, Credaniah et Boris Wellington dont les créations ont été accompagnées par un medley de la magnifique et authentique voix de chez nous appelée Otoufo.

Pour rendre hommage à toutes les femmes et célébrer ces 170 ans, la VAC Togo a également communiqué sur le programme des festivités. Au menu, divers évènements seront organisés au cours des cinq (5) prochains mois.
La fin de la cérémonie fut mémorable avec un lâcher de 170 ballons qui emportèrent dans un monde parfait nos rêves et nos désirs pour les années à venir !
Pour suivre les célébrations Vlisco, visitez le www.vlisco.com ou les réseaux sociaux avec le hashtag officiel #Vlisco170ans

Réf : Travaux de construction et de réhabilitation de pistes rurales dans les régions : Centrale, Kara, Maritime, Plateaux, Savanes dans le cadre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC)

1. **Le Programme des Nations Unies (PNUD) pour le développement - Bureau Togo, sollicite par le présent avis, des offres de la part de tous les candidats éligibles et répondant aux critères de qualification requis,pour la réalisation des travaux de construction/réhabilitation de pistes rurales y compris les ouvrages d'accompagnement dans les cinq régions du Togo : Centrale, Kara, Maritime, Plateaux, Savanes. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la Composante 1 : Infrastructures et services sociaux de base du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) financé par le Gouvernement du Togo et ses partenaires.**

2. **Les lots pour les travaux de construction/réhabilitation sont organisés ainsi qu'il suit :**
AO/PUDC/001A/08/2016 : Région CENTRALE
Trois (03) lots indépendants
Lot 1: Kousountou - Balanka - Fre Bénin : 19 km
Lot 2: Balanka - Kouloumi: 18,20 km
Lot 3: Tchamba - Krikri - Kazakalé - Fré Bénin : 31 km
AO/PUDC/001B/08/2016 : Région de la KARA
Quatre (04) lots indépendants
Lot 1: Alloum - Broukou - Namon : 20 km
Lot 2: Namon - Guérin Kouka: 25 km
Lot 3: Guérin Kouka - Kidjaboum : 20 km
Lot 4: Kidjaboum - Katchamba : 14,7 km
AO/PUDC/001C/08/2016 : Région MARITIME
Lot 1: Davié (RN 1) - Assomé - Noépé (RN 5): 24 km
Lot 2: Assahoun (RN 5) - Gapé Kpédzi : 15 km
Lot 3: Gapé Centre - Agbélouvé (RN 1) : 10 km
Lot 4: Agbélouvé (RN 1) - Zafi - Ahépé (RN 4): 28 km
AO/PUDC/001D/08/2016 : Région des PLATEAUX
Quatre (04) lots indépendants
Lot 1: Kamina-Wadanyi-Kpalavé-Ayagba-Kotora-Kougnohou PK 00 au PK 21+500: (21,5 km)
Lot 2: Kamina-Wadanyi-Kpalavé-Ayagba-Kotora-Kougnohou du PK 21+500 AU PK 43 + 00 (21,5 km)
Lot 3: Wadanyi-Kabanyi: 10 km
Lot 4: Sérégbéné-Danyigan, Jonction Kpalavé-Kotora: 14 km
AO/PUDC/001E/06/2016 : Région de SAVANES
Cinq (05) lots indépendants
Lot 1: Tandjouaré - Bogou - Yembour - Fré Ghana : 21 km
Lot 2: RN-1 - Nano - Doré (12 km) + Bogou - Nano (9 km) : 21 km
Lot 3: Doré - Dassoute – Warkambou - Frontière Ghana : 27 km
Lot 4: Dapaong - Karsome - Yanyane - Lotougou : 25 km
Lot 5: Sintoti - Biankouri - RN1 : 20 km
Les candidats peuvent soumettre leurs offres pour tous les lots. Un soumissionnaire peut être attributaire de 2 deux lots au maximum par région sans dépasser quatre lots sur l'ensemble des régions.

3. **La durée des travaux est estimée entre six et neuf mois.**

4. **Toutes les conditions/exigences des cinq (5) Appels d'Offres (AO) sont détaillées dans les dossiers accessibles en ligne à l'adresse précisée au point 6 du présent avis.**
Pour être qualifiés, les soumissionnaires doivent remplir les exigences minimales décrites dans les Conditions particulières des appels d'offres. Les exigences de qualification comprennent entre autres :
- **les conditions légales de l'entreprise ;**
- **la situation financière de l'entreprise ;**
- **l'expérience de l'entreprise ;**
- **la capacité technique de l'entreprise ;**
- **la disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel de l'entreprise ;**
- **la disponibilité du matériel minimum**
- **requis pour l'exécution des travaux ;**
- **voir les DAO pour les informations détaillées.**

Les principaux critères d'évaluation sont également clairement mentionnés. Veuillez lire attentivement les instructions fournies dans les dossiers.

5. **Les candidats désireux de soumissionner peuvent télécharger les dossiers complets sur le site web du PNUD à partir du 10 Août 2016 à l'adresse suivante : http://procurement-notices.undp.org/index.cfm ou les retirer, entre 9 h et 12 h et entre 15 h et 17 h,**
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)-Réception40, Avenue des Nations Unies Lomé, Togo
Tél.: +228 22 21 20 22 / 22 21 20 08 Fax: +228 22 21 16 41

6. **Chaque soumission doit être déposée main à main sous pli fermé comprenant un original et deux copies, avec la mention écrite suivante sur l'enveloppe, selon les cas :**
AO/PUDC/001A/08/2016 : Région CENTRALE. Travaux de construction et de réhabilitation des pistes rurales dans la région CENTRALE dans le cadre du PUDC.
AO/PUDC/001B/08/2016 : Région de la KARA. Travaux de construction et de réhabilitation des pistes rurales dans la région de KARA dans le cadre du PUDC.
AO/PUDC/001C/08/2016 : Région MARITIME. Travaux de construction et de réhabilitation des pistes rurales dans la région MARITIME dans le cadre du PUDC.
AO/PUDC/001D/08/2016 : Région des PLATEAUX. Travaux de construction et de réhabilitation des pistes rurales dans la région des PLATEAUX dans le cadre du PUDC.
AO/PUDC/001E/08/2016 : Région de SAVANES. Travaux de construction et de réhabilitation des pistes rurales dans la région des SAVANES dans le cadre du PUDC.
Toutes les offres devront être déposées au plus tard le 09 septembre 2016 à 10h 00mn TU. Les offres remises après la date/heure indiquée dans le dossier ne seront pas acceptées. Veuillez lire attentivement les dossiers d'appel d'offres (AO) et suivre scrupuleusement les instructions fournies.

7. **Le PNUD ne sera pas responsable des frais engagés par les soumissionnaires dans le cadre de la collecte, la préparation ou la soumission des offres. Le dépôt n'entraine aucun engagement du PNUD vis-à-vis du soumissionnaire. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant la période indiquée dans les Dossiers d'Appel d'Offres.**

8. **La période estimée pour la notification de l'attribution des marchés des travaux est septembre 2016.**

ECONOMIE BLEUE :
ACTEURS ET PARTENAIRES SE SONT REUNIS EN ILE MAURICE.

Ibrahim Seydou

La première conférence ministérielle africaine sur l'économie bleue et le changement climatique s'est tenue la semaine dernière à Maurice en présence du Premier ministre Komi Selom KLASSOU qui représentait le chef de l'Etat. Co-présidée par le Premier ministre mauricien, sir Anerood Jugnauth, et par le conseiller régional de la Banque mondiale Jamal Saghir l'institution est co-organisatrice de cette rencontre, elle a réuni les ministres africains, la Banque mondiale et leurs partenaires pour stimuler les investissements en faveur de l'économie bleue.

Premier Ministre Sélom KLASSOU

Avec près d'un tiers (31 %) de la population de l'Afrique de l'Óuest vivant sur le littoral, les océans sont un moteur de croissance et de prospérité. Ils créent des emplois, garantissent la sécurité alimentaire et demeurent une source importante de loisirs et de valeurs symboliques. Ils sont pourtant actuellement menacés, alors qu'ils représenteraient une ressource extraordinaire pour l'Afrique s'ils étaient exploités de manière durable. Le changement climatique constitue l'une des plus grandes menaces pour les écosystèmes côtiers et marins, et, de nombreux pays africains en ressentent déjà les effets, en particulier les pays plus pauvres.

«*Les océans, les côtes et les mers du continent africain sont indissociables de son développement et de sa prospérité* », explique Jamal Saghir, « *La communauté internationale doit prendre davantage conscience de leur importance dans le contexte des actions sur le climat, et plus particulièrement de l'adaptation au changement climatique* », ajoute-il

Le développement d'économies bleues soucieuses de l'évolution du climat et permettant d'assurer la subsistance de millions de personnes est l'une des principales priorités des gouvernements africains. L'économie bleue demeure néanmoins un nouveau domaine avec de nombreux défis, notamment des besoins importants en matière de renforcement des capacités, de technologie, d'innovation, de financement, d'expertise et de partenariats qui façonnent durablement le continent.

Pour y parvenir, le Groupe de la Banque mondiale a organisé conjointement avec la République de Maurice, la Conférence interministérielle africaine sur les économies bleues et le changement climatique, du 1er au 3 septembre 2016.

Cette conférence a réuni des pays africains, des partenaires au développement, des scientifiques, des leaders d'opinion ainsi que des représentants du secteur privé, de la société civile, du monde universitaire, des médias et des communautés dont le quotidien dépend de la bonne santé des océans.

« Maurice est heureuse d'accueillir la conférence et de réaffirmer son engagement envers le développement durable de notre région. L'économie océanique est une priorité nationale et nous serons ravis d'échanger avec les experts internationaux afin d'intégrer la dimension du changement climatique dans nos plans d'investissement, » a déclaré Hon. Charles Gaëtan Xavier-Luc Duval, Premier ministre adjoint, ministre du Tourisme et des Communications extérieures de la République de Maurice et coprésident de la Conférence interministérielle africaine sur les économies bleues et le changement climatique. « Nous sommes également impatients de partager notre expérience avec d'autres pays africains ».

Cette conférence a servi de table ronde pour débattre des actions à engager afin d'exploiter pleinement le potentiel de l'économie bleue dans un contexte de changement climatique. Elle a aidé les participants à développer une stratégie pour bâtir une économie bleue, tout en réfléchissant aux éventuelles retombées positives, à la faisabilité économique et technique ainsi qu'à la pérennité environnementale de ce projet.

Les conclusions de cette conférence devront éclairer de futurs événements sur les océans et le changement climatique, dont la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC) qui se tiendra en novembre 2016 à Marrakech au Maroc.

Selon les mots de Benoît Bosquet, directeur sectoriel Environnement et Ressources naturelles pour la région Afrique à la Banque mondiale, « il faut intégrer le changement climatique aux plans de développement de l'économie bleue, en utilisant divers scénarios et en s'inspirant des meilleures pratiques dans le monde entier ».

SOMMET DE LOME.

Cette question sera d'ailleurs au cœur du prochain sommet de Lomé sur la sécurité maritime (15 octobre 2016).

'Le Golfe de Guinée seul regorge d'énormes richesses halieutiques et minières ainsi que d'immenses gisements d'hydrocarbures qui en font une grande zone d'intérêt géostratégique et une plaque tournante majeure du commerce international. A titre d'exemple, environ 70% de la production pétrolière et gazière en Afrique subsaharienne est concentrée dans le Golfe de Guinée sans oublier les autres ressources biologiques', a déclaré M. KLASSOU dans son intervention à Maurice.

Pour l'officiel togolais, l'économie bleue est un moyen de promouvoir, entre autres, le développement durable, l'éradication de la pauvreté et la création de moyens de subsistance durables, la réduction des risques de catastrophe dans les régions côtières ainsi que l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques dans les petits Etats insulaires en développement (PEID) et les pays côtiers.

Le Togo s'est résolument inscrit dans le cadre stratégique de l'économie bleue, a affirmé Komi Selom Klassou. Le gouvernement a lancé et mis récemment en œuvre un programme appelé Stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNPML). Elle vise à renforcer la sûreté et la sécurité maritimes, promouvoir les opportunités d'emplois et le partenariat public-privé, moderniser le tourisme maritime, développer l'économie bleue et gérer durablement l'environnement marin.

Il a appelé à la mise en cohérence de cette stratégie au niveau global, régional, national et local afin d'augmenter l'éfficacité de la mise en œuvre des Objectifs du développement durable (ODD).

GRIPPE AVIAIRE :
LE VIRUS EST SOUS CONTRÔLE

Albert AGBEKO

Un des rares pays de la sous région jusque là épargné par l'épizootie de la grippe aviaire, le Togo est rattrapé par le virus H5N1 qui l'avait frappé à deux reprises entre 2007 et 2013. Deux foyers ont été découverts le 24 Août 2016 à Adétikopé et à Adidogomé. Quelles sont les mesures que prennent les autorités pour contrecarrer la menace ?

Enfouissement de la volaille contaminée à Adétikopé

Détecté pour la première fois à Hong Kong en 1997, où elle a causé la mort de 6 personnes sur 18 cas détectés, la grippe aviaire ne cesse de se propager dans le monde. En novembre 2006, plus de 258 cas ont été signalés sur la planète.

Elle est une maladie virale qui sévit chez les oiseaux, et dont le taux de mortalité est très élevé chez les oiseaux d'élevage (poulet, oies, etc.). Les autres sous-types de l'influenza aviaire ont rarement infecté l'homme. La plupart des cas humains ont été associés à un contact direct avec des volailles infectées.

Au Togo, le premier cas de grippe aviaire remonte au 6 juin 2007 dans une ferme avicole à Sigbehoue, banlieue nord-est de la ville d'Aného, environ 45 km au sud-est de Lomé. La ferme à l'époque abritait, selon les statistiques, 5. 574 volailles toutes espèces confondues et avait enregistré la mort de 50% de l'effectif total des volailles.
Le second cas sera signalé dans une ferme avicole moderne à Agbata, un village situé à vingtaine de kilomètres au sud-est de Lomé. 80% de l'élevage qui comporte 4. 500 têtes de volailles, toutes espèces confondues, ont été décimés par la maladie.

Grâce à la promptitude de la réaction des autorités togolaises appuyées par le FAO notamment par la mise sous quarantaine des localités concernées et le suivi médical offert aux personnes cibles ayant eu des contacts avec les fermes, la maladie a été vite endiguée.

Ces derniers temps alors qu'on signalait des cas de grippe aviaire dans presque toute la zone ouest africaine, le Togo et le Bénin étaient exempts de la contamination.

Mais le 24 Août 2016, le Togo connaitra son premier cas du virus H1N5. Deux foyers seront signalés dans deux localités différentes situées dans les banlieues de Lomé, Adétikopé et Adidogomé. Face à cette découverte alors que les associations de consommateurs tirent sur la sonnette d'alarme appelant à proscrire la consommation de volailles, le ministère de l'agriculture rassure.

C'est dans une ferme « sauvage » de cailles située à Adétikopé que le premier cas de la maladie a été signalé au Togo. L'éleveur constatant un taux anormal de mortalité dans son élevage, a alerté la direction de l'élevage sur la perte de plus de 10.000 cailles dans son élevage. Les analyses effectuées ont été concluantes. Du coup, les autorités ont pris

Le Ministre AGADAZI et ses collaborateurs savourant la viande de volailles devant les caméras

maladie.

Ne pas céder à la psychose…

« Ces mesures conservatoires sont la destruction immédiate de toute la basse cour existante dans ce foyer et 3km autour du foyer. Nous sommes en train de ratisser; et nous avons élargi le rayon de surveillance à 5km où nous sommes en train de prélever le sang sur toutes les espèces de volailles afin de nous rassurer de la circulation du virus et ces analyses sont en train d'être faites.

Et enfin nous sommes en train de pister, faire une traçabilité des éventuels clients qui auraient acheté ou qui auraient pris des volailles ou des œufs de cailles chez ce fournisseur pour les détruire », déclarait le directeur de l'élevage Dr Komla Batassé BATAWUI au lendemain de cette découverte.
En dehors des 11 300 volailles mortes, 3030 ont été abattus, 2500 œufs à couver de cailles, pintades ou canards ont été incinérés, 2100 kg de provende ont été enfouis, depuis lors.

« Nous avons incinéré, nous avons fait la désinfection des lieux et nous avons imposé alors l'interdiction des mouvements. Nous allons faire ce travail pendant un

Santé Animale, recommande pour ces genres de situation de faire le zonage. Mais le Togo, toujours voulant montrer l'exemple de transparence de gestion, au lieu de prendre une zone, a décidé, pour être sûr, d'élargir le contrôle à toute la préfecture et tous les marchés à volailles sont surveillés pour rassurer la population.

Le Directeur de l'élevage rassure que seuls Adétikopé et Adidogomé sont concernés. « C'est pas tout le Togo, ce sont deux foyers bien déterminés. Il y a un lien entre les deux fermes. C'est que le Monsieur d'Adidogomé prend ses œufs à Adétikopé, c'est pour ça que nous avons détruit les volailles dans ces deux localités ».
Dans ce cadre des mesures complémentaires ont été prises. Celles-ci vont de la surveillance active dans les principaux marchés des 2 préfectures concernés : Abattoir, Adétikopé, Adidogomé, Gbossimé, aux prélèvements dans les marchés en passant par la poursuite des investigations dans les élevages similaires et clients des fermes incriminées (Tsévié, Agoè, Adidogomé, …).

Au ton alarmiste des associations de consommateurs qui demandent « à tous les consommateurs de s'abstenir de manger des poulets, des œufs et des produits dérivés de la volaille », le ministère de l'agriculture appelle à ne pas céder à la psychose. D'ailleurs pour le prouver la semaine dernière, le Ministre de l'Agriculture, le

viande de volailles pour prouver à la population qu'il n y a pas de raisons de céder à la psychose.

« On peut consommer la viande de volaille. Tout d'abord, le virus de la grippe aviaire meurt à 70° de cuisson, le Togolais pour préparer une viande la fait bouillir, or l'eau boue à 100° donc ça veut dire que le virus est mort. Contrairement aux spéculations que nous entendons aujourd'hui qu'il est proscrit de manger la viande de volailles, je vous en prie, il n'y a pas de psychose. Le Ghana n'a pas interdit, la Côte d'Ivoire n'a pas interdit, le Nigeria qui est endémique n'a pas interdit. Et nous c'est sur les cailles seulement, pourquoi ne pas manger la viande de volailles ? Mais seulement nous demandons d'augmenter la vigilance, de respecter les mesures de biosécurité dans les élevages. L'élevage se fait en dehors de l'agglomération mais pas dans l'agglomération. C'est ça le hic, donc nous sommes en train de chercher ces élevages sauvages et les détruire. Parce que l'homme ne doit pas vivre à proximité de son élevage », a indiqué Dr Batawui.

*Malgré tout, la population est invitée à saisir immédiatement les services vétérinaires les plus proches de leur localité de tout cas de mort subite et massive de volailles ou d'oiseaux sauvages, de même qu'au respect scrupuleux des mesures de biosécurité dans les élevages et l'observation des règles d'hygiène élémentaire sur toute l'étendue du territoire national.

Ibrahim SEYDOU

SANTE :
LA BANQUE MONDIALE ET LE FONDS MONDIAL ENGAGENT 24 MILLIARDS DE DOLLARS POUR LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE EN AFRIQUE

Des chefs d'État africains et des partenaires ont promis fin août dernier, à l'occasion de la sixième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD VI), d'accélérer les progrès vers la couverture maladie universelle (CMU) en Afrique. Pour aider les pays à réformer leurs systèmes de santé, la Banque mondiale et le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme (Fonds mondial) se sont engagés à investir 24 milliards de dollars en Afrique au cours des trois prochaines années, selon les termes d'un communiqué publié par la Banque Mondiale le 29 août dernier.

L'annonce a été faite en prélude à la TICAD, le programme phare du Japon pour le développement de l'Afrique. L'élargissement de la CMU en Afrique est l'un des centres d'intérêt de la conférence de cette année qui se déroulera sur deux jours.

« Les pays africains peuvent devenir plus compétitifs dans l'économie mondiale en réalisant plusieurs investissements stratégiques, à commencer par l'investissement dans le capital humain, leur ressource la plus précieuse », a déclaré Jim Yong Kim, président du Groupe de la Banque mondiale. « L'un des volets essentiels de cet engagement est l'accélération des progrès vers la couverture maladie universelle — pour s'assurer que chaque être humain, où qu'il soit, ait la possibilité de mener une vie saine et productive. »

La Banque mondiale et l'Organisation mondiale de la Santé, en collaboration avec le gouvernement du Japon, l'Agence japonaise de coopération internationale, le Fonds mondial et la Banque africaine de développement ont également procédé au lancement du cadre d'action pour la promotion de la CMU en Afrique, intitulé UHC in Africa: A Framework for Action, qui donne une vue d'ensemble de la CMU dans la région et recense les éléments à réunir nécessairement pour obtenir de meilleurs résultats de santé. Il s'agit notamment des financements, de la prestation de services, du ciblage des couches vulnérables, de la mobilisation des secteurs cruciaux et du rôle prépondérant des dirigeants politiques.

« Lors du sommet du G7 tenu à Ise-Shima en mai, gardant à l'esprit cette TICAD, j'ai pris l'initiative de mener le débat sur le renforcement de l'architecture de la santé mondiale, qui permettra de rendre plus efficaces les ripostes aux urgences de santé publique, et sur la promotion de la CMU, qui contribuera également à la préparation aux crises », a rappelé Shinzo Abe, premier ministre du Japon. « Le cadre d'action pour la promotion de la CMU en Afrique présentera des lignes directrices et une base concrète servant de repères pour la réalisation de la CMU, à l'initiative des pays concernés et grâce à la coopération au sein de la communauté internationale. »

Les annonces de financement de la Banque mondiale et du Fonds mondial constituent l'une des diverses mesures à prendre dans les années à venir en vue de promouvoir la CMU en Afrique. À cette fin, le gouvernement japonais prêtera son soutien à l'élaboration du rapport annuel de la Banque mondiale et de l'OMS sur le suivi des progrès accomplis vers la CMU en Afrique. La Banque mondiale et l'OMS ont décidé d'organiser à Tokyo en 2017 la première réunion annuelle de haut niveau sur le suivi des progrès vers la CMU en Afrique.

Au cours des cinq prochaines années, le Groupe de la Banque mondiale devrait contribuer à hauteur de 15 milliards de dollars à travers ses guichets de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de l'Association internationale de développement au titre du financement d'investissements indispensables à la CMU, réalisés notamment par le biais du Mécanisme mondial de financement et du partenariat The Power of Nutrition, dans des domaines tels que le développement de la petite enfance, la préparation aux pandémies, le ciblage des couches pauvres, la préparation et les ripostes aux crises, et la mobilisation du secteur privé. Cet engagement mise sur une reconstitution satisfaisante des ressources d'IDA-18.

L'engagement du Fonds mondial, qui se chiffre à 9 milliards de dollars pour la période 2017-2019, sera réparti comme suit : 6 milliards de dollars d'investissements dans des programmes de traitement et de prévention du VIH-SIDA, de la tuberculose et du paludisme et 3 milliards de dollars d'investissements dans les systèmes de santé, notamment dans le renforcement des systèmes de passation des marchés et les chaînes d'approvisionnement, l'amélioration de la qualité des données et des systèmes de gestion des données, et le renforcement des ressources humaines dédiées à la santé. Cet engagement se fonde sur une enveloppe hypothétique de 13 milliards de dollars à l'issue de la reconstitution des ressources du Fonds mondial, qui sera lancée en septembre 2016.

« Il est indispensable de combattre et prévenir le VIH, la tuberculose et le paludisme pour alléger le fardeau qu'ils font peser sur les systèmes de santé, mais pour accélérer la réalisation de la couverture maladie universelle et des ODD liés à la santé, nous investissons également dans la mise en place de systèmes de santé résilients et viables », a indiqué Mark Dybul, directeur exécu-

Suite de la page 14

CEREMONIE DE REMISE D'EQUIPEMENTS A DES JEUNES PROMOTEURS DANS LE DOMAINE DE L'AGROPASTORAL

Arthur TCHAMDJA

Le Fond d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ) a procédé à son siège, le vendredi 02 septembre 2016, à la remise d'équipements à des jeunes promoteurs dans le domaine de l'agropastoral. Cette cérémonie s'inscrit dans le cadre du programme régional de développement des agro-industries initié par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) afin de palier à l'insuffisance de subventions à l'acquisition d'équipements et d'infrastructures agricoles.

Remise d'équipements par l'Ambassadeur des USA au Togo

La cérémonie présidée par le ministre en charge de l'emploi des jeunes, Madame Victoire TOMEGAH-DOGBE a vu la participation notamment de la représentante du PNUD au Togo, de l'Ambassadeur des USA au Togo, de l'ancienne ministre de l'action sociale, de la directrice générale du FAIEJ.

Au total, treize projets agropastoraux bénéficient de ces équipements composés entre autres de tricycles, d'égreneuses, de moulins, de polytanks et de décortiqueuses qui permettront aux bénéficiaires de développer leurs entreprises et accroître leurs revenus. « *Les équipements que je viens de recevoir seront un plus dans mon activité de transformation. Au départ, pour approvisionner l'entreprise de matières premières, j'éprouvais des difficultés. Cela m'a poussé à exprimer le besoin de tricycle afin de pouvoir transporter le Soja et le riz vers l'entreprise et aussi de l'entreprise à la ville pour la commercialisation. Ceci va m'aider à augmenter mon chiffre d'affaire*», a indiqué un récipiendaire venu de l'intérieur du pays.

Madame Victoire TOMEGAH-DOGBE a félicité ces récipiendaires, répartis sur l'étendue du territoire national, pour leur abnégation et leur persévérance. Elle les a exhortés à faire bon usage des équipements qui leur ont été remis afin d'accroître leur rendement et créer de la richesse pour notre pays. « C'est tout un plaisir pour nous aujourd'hui, avec le PNUD et l'ambassade des USA au Togo de venir féliciter ces jeunes, les encourager et surtout leur dire de faire un bon usage de ces équipements, de continuer par persévérer, à être plus déterminés à chercher l'excellence parce que le travail bien fait paie toujours », a –t- elle confié aux journalistes.

A travers ce projet placé sous la tutelle du ministère en charge du développement à la base, le PNUD entend mobiliser des financements complémentaires pour assurer le lancement effectif des activités sur des projets pré-identifiés présentant un potentiel d'activités prometteur.

En 2015, le PNUD, avec la collaboration de la Direction de l'emploi des jeunes et l'accompagnement technique du Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes, a effectué une mission d'évaluation pour faire l'état des lieux des vingt projets soutenus en 2012 et identifier leurs besoins prioritaires en vue d'assurer la viabilité de leurs activités économiques.

A l'issue de cette mission d'évaluation, le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes, avec l'appui de la direction de la jeunesse et de l'emploi des jeunes a procédé à l'acquisition des équipements en faveur des 13 projets agropastoraux identifiés pour bénéficier desdits équipements.

Cette cérémonie a été couplée de l'inauguration de la médiathèque FAIEJ qui est un centre d'écoute, d'appui conseil en entrepreneuriat pour tout jeune désireux de se prendre en charge. Cet espace offre aux jeunes entrepreneurs des conseils en marketing et communication pour un bon positionnement de leur produit sur le marché. Elle vient en amont à la vitrine offerte par la centrale d'achat des jeunes entrepreneurs(CAJENT), une autre initiative du ministère du développement à la base qui vise à assurer la commercialisation de ces produits et offre aux jeunes une facilité d'accès au marché et à la matière première.

MISS TOGO 2016 : LA BELLE ET LES POLEMIQUES.

Essenam KAGLAN

Le rideau est tombé depuis le 27 août dernier sur la 22è édition de Miss Togo, avec le couronnement de Mlle Balbina d'Almeida face aux dix-huit autres finalistes. Si le choix de la successeure de Yayra ADZOH ne souffre d'aucune contestation, tant elle a survolé le concours, l'évènement n'a pas pour autant échappé à la polémique, devenue trop récurrente pour ne pas interpeller les organisateurs.

Miss Togo 2016 D'almeida Balbina Kokoe et ses dauphines

L'évènement le plus médiatique des vacances et de l'année, a encore tenu toutes ses promesses pour sa 22è édition. Le concours pour élire la plus belle fille du Togo a en effet encore mobilisé autant la presse, les spectateurs qui se sont déplacés très nombreux, que les téléspectateurs, scotchés à leur petit écran. Il a sacré Mlle Balbina d'Almeida, , 20ans, 71 kg, en 2ème année de Journalisme ; qui n'est pas à sa première couronne puisqu'elle est la miss Togo/France élue à Paris, en titre. A l'instar d'un confrère qui a commenté cette élection en avançant que les rédactions vont s'arracher « l'heureuse élue », le public comme l'opinion, à travers les réseaux sociaux ont validé ce choix qui semblait s'imposer au fur et à mesure du déroulé de la soirée et du passage des candidates. La nouvelle miss Togo a sobrement commenté son choix : « j'ai essayé de donner le meilleur de moi-même à chaque étape de la compétition. » Mlle Brenda KANKOUE -AHO, étudiante en année de Licence en Gestion et Finances, 1ère dauphine et Mlle Stéphanie BLANYEDE en 3è année d'Expertise comptable, 2ème dauphine, viennent compléter le tableau.

Pour le mandat à venir, Mlle d'Almeida souhaite poursuivre le projet social de sa prédécesseure, avec le soutien des partenaires du Comité Miss Togo, dont le sponsor officiel Moov-Togo. « Nous croyons que nous avons des responsabilités sociale et culturelle à l'endroit de nos populations. C'est pour cela que nous investissons dans le social. Notre partenariat avec le Comité nous permet chaque année de déployer notre projet de responsabilité sociétale » a indiqué Kitri Houchem, le directeur général. Pour rappel, « Entreprenariat des femmes démunies », est le thème sur lequel la miss sortante a œuvré.

PICS ET POLEMIQUES :

Si le choix de la « plus belle fille du Togo » n'a pas été remis en cause, il n'en est pas de même de l'organisation générale même de l'évènement. Et cela, à plusieurs niveaux et de beaucoup de points de vues.

D'abord la soirée n'offre plus d'innovations, et plonge depuis quelques années les spectateurs comme les téléspectateurs dans la monotonie et l'ennui, que la prestation de l'impeccable et de l'inégalable Patrick AMENDAH, n'arrive plus à masquer. Le Comité a l'obligation de repenser cette soirée pour qu'elle soit davantage vivante, captivante, avec son lot de surprises et d' »inattendus ». « Il ne se passe plus rien dans les soirées Miss Togo ; tout est plat. Pas de variation en termes d'émotions » commente un habitué de l'élection, pourtant proche du Comité. Ce constat est partagé par beaucoup dans l'opinion.

Ensuite sur le choix des candidates. Le procès fait au Comité sur le niveau supposé des finalistes est sans aucun doute exagéré et aucunement caractérisé par la mesure. Cependant, il n'en demeure pas moins, qu'à l'heure de l'autoroute de l'information, où une image ou une parole dite au fin fond de l'Ouzbékistan peut être entendue dans les secondes au bord du lac Togo et qu'en toute hypothèse, la télévision nationale sur laquelle est diffusée en primeur l'évènement est sur satellite, il n'est pas admissible de sélectionner des filles incapables de définir la faune ou la flore. Il est vrai que le concours de miss Togo n'est pas des « Questions pour un Champion ».

Ce qui est demandé aux candidates, n'est pas une démonstration de force et tous azimuts de leur capacité intellectuelle ni un étalage de leur culture philosophique. C'est d'ailleurs en cela que les critiques ont été pour le moins exagérés ; d'autant plus qu'il faille tenir compte du contexte de stress dans lequel se présentent les filles. Au surplus, le niveau de ces prétendantes à la couronne n'est que symptomatique de celui de bon nombre d'étudiants aujourd'hui et celles-ci ne sauraient constituer une caste à part, faite d'incultes. Il suffit d'ailleurs pour s'en convaincre, de poser les mêmes questions à un bon nombre de ces rieurs d'un soir et de beaucoup de commentateurs improvisés sur les réseaux pour se rendre rapidement compte, qu'ils ne valent guère mieux que les moquées.

Il n'empêche que nous ne pouvons nous contenter du fait que celles qui prétendent représenter la beauté togolaise, devrait « être belle et se taire. » Elles devraient nécessairement avoir un minimum de culture générale, pour leur propre image, mais surtout pour la nôtre, en tant que pays. De fait, la médiocrité et l'à-peu-près doivent être bannis dans la phase de sélection pour exiger le minimum. Et peut être, à défaut du tirage au sort de questions ou de notions parfois complexes, opter pour la présentation par chaque candidate de son parcours scolaire et personnel, des raisons de sa candidature, de ce qu'elle entend réaliser une fois élu et surtout de son projet professionnel et de vie.

Par ailleurs, il faudra mettre un point d'honneur, d'autant plus que cela ne coûte rien et qu'il est facile à réaliser, à contrôler le véritable état civil des candidates, notamment leur âge, et surtout le niveau d'études et les diplômes allégués.

Les polémiques et critiques actuels, s'ils sont balayés d'un revers de la main, conduiront inexorablement à un divorce avec le public et par voie de conséquence à une réduction de l'engagement des partenaires et sponsors dont certains, aujourd'hui vont sur l'évènement sans enthousiasme pour ceux qui ont choisi de poursuivre encore l'aventure. Quoique initiative privée, le concours Miss Togo appartient de fait au patrimoine national. Il faudra donc en tenir compte et mieux se pourvoir. Rendez-vous donc en 2017 !

INTERVIEW: EMERSON AYIVOR, PROMOTEUR DU FESTIVAL FILMECA

« ON VIT MIEUX QUAND ON CONSTRUIT SA VIE PROFESSIONNELLE AUTOUR DE SA PASSION »

Wilfried ADEGNIKA

Promoteur culturel, passionné de cinéma, Emerson Ayivor estime que le cinéma est une porte ouverte vers le développement. Il initie le festival FILMECA à travers sa structure Joker Group. Découverte.

FI: Parlez-nous de Joker Group.

Emerson Ayivor: Joker Group est une société mise en place pour la production audiovisuelle, le cinéma, le management d'artistes, la publicité et enfin la formation aux métiers du cinéma à travers son festival FILMECA. Nous avons pensé qu'avec notre expérience acquise ces dix dernières années, il était temps de créer une structure capable d'apporter aux jeunes une vision neuve du showbiz. Certes, chacun a sa conception des choses, mais nous pensons que le Togo a de quoi peser dans la balance en matière de musique et de cinéma.

Joker Group est une plate-forme forme, une synergie d'actions de jeunes qui œuvrent pour montrer leur engagement, leur détermination, leur capacité au monde à travers des idées, des projets et surtout l'ambition de cette jeunesse. Même si pour le moment cela ne se voit pas, nous avançons. Nous produisons des émissions radios et télés qui seront bientôt sur les chaînes nationales et internationales. Nous avons en projet des spectacles aux accents particuliers. Bref notre expérience est notre atout.

FI: On vous a connu avec Lis production et le groupe The Seeds, l'un des meilleurs groupes musical du TOGO à une époque et là vous voilà dans le cinéma avec Joker Group. Que devons nous attendre d'un tel revirement ?

EA: La musique n'est pas si loin du cinéma et il n'y a pas de cinéma sans musique. N'oublions pas que le cinéma a commencé muet mais avec une musique derrière. Nous sommes arrivés dans le milieu du cinéma d'abord parce que je suis un cinéphile et amateur de photographie. En voyant ce qui se fait dans la sous-région, j'ai souhaité m'y remettre car on avait fait des essais non concluants en 2005 qui n'avaient rien donné. Nous avions fait des essais non concluants en 2005 et je n'aime pas rester sur une défaite.

Cette fois ci, nous avons pris le temps d'analyser et comprendre les manquements de notre cinéma. Nous avons compris que nous n'avons pas assez de bons acteurs, et que nous ne respectons pas assez les codes du cinéma pour paraître moins amateur. Alors nous sommes là aujourd'hui avec joker Group pour essayer de remonter le Cinéma togolais à un niveau plus haut comme nous l'avions fait pour la musique.

FI: Quel est le projet en cours pour Joker Group ?

EA: Aujourd'hui Joker Group lance son événement cinéma le Festival International Libre des Métiers du Cinéma pour l'Afrique (FILMECA). Un festival qui va nous permettre d'amener des professionnels du cinéma à apporter leur expertise aux jeunes togolais qui veulent bien s'adonner à cette passion. FILMECA s'adresse pleinement à ceux qui ont le feu du cinéma en eux mais aussi de présenter le cinéma comme un creuset d'employabilité pour les jeunes togolais. Nous voulons faire du Togo l'espace de formation aux métiers du cinéma à l'instar des autres pays de la sous-région qui font plus de production cinématographique. Formons nous et formons les autres et c'est sûr que nous pourrons produire des films capables d'être exportés dans le monde.

FI: Malgré l'environnement togolais empreint de plusieurs festivals de cinéma vous osez lancer FILMECA ? Pourquoi ?

EA: Nous faisons la différence car FILMECA c'est une école du cinéma même si c'est virtuel pour le moment. Nous avons l'ambition d'amener la formation professionnelle cinématographique chez nous en attendant de créer notre école de cinéma. Voilà pourquoi le FILMECA a sa place parmi les festivals togolais.

FI: Comment vont les préparatifs pour FILMECA?

EA: Les choses ont commencé à se dessiner, les formateurs se préparent déjà pour le voyage et nous travaillons sur la logistique. Tout se passe bien. Nous attendons les réponses rapides de nos partenaires. Nous attendons des confirmations de la part de nos partenaires. C'est un grand événement que nous attendons depuis deux ans, et les

formateurs sont impatients que le projet démarre car ils croient en nous et en notre analyse sur les réalités de notre cinéma.

FI: Quels sont les objectifs visés ?

EA: Nous avons pour objectif de montrer à tous que le cinéma est un réel outil de développement si on s'y adonne avec les moyens. Nous voulons mettre l'accent sur la formation de plus de jeunes aux métiers du cinéma.

Le cinéma africain a besoin du respect des codes du cinéma Vous savez, l'analyse que nous avons faites depuis notre aventure commencé il y a 4ans, c'est que le cinéma africain souffre de respect des codes. La formation est la clé, tout le monde peut faire «son» cinéma mais tout le monde ne peut pas faire du cinéma.

Il n'y a rien de péjoratif dans ce que je viens de dire. C'est juste pour éclairer les gens sur le fait qu'il y a du travail et qu'on doit apprendre des professionnels pour porter plus haut le cinéma togolais ou africain. C'est à travers notre professionnalisme que des promoteurs viendront à nous et certains construirons des salles de cinémas dans nos pays. Nous devons ouvrir la voie vers un cinéma nouveau.

Le cinéma nigérian appelé Nollywood aujourd'hui qui a commencé son essor dans les années 1990 à 2000 est un exemple qui nous montre que nous pouvons faire du cinéma avec peu de moyens.

Mais c'est pas la voie vers laquelle nous devons aller si nous voulons un cinéma professionnel qui soit projeté dans les salles de cinéma occidentaux. Le Nollywood aussi change et aujourd'hui nous, nous n'allons pas commencer en retournant en 1990. Nous devons avancer avec les outils actuels.

FI: On sait que les promoteurs culturels se plaignent du manque de financement. Quels sont les moyens dont vous disposez pour mener à bien ce projet ?

EA: C'est vraiment le souci de toute entreprise culturelle. Aujourd'hui il y a des partenaires qui sont en train de tenir leur promesse et nous espérons que tout le monde fera sa part pour nous permettre de réaliser cet événement très attendu. Les moyens sont attendus pour parfaire l'organisation. Voyons ça comme un nouvel élan à donner à un secteur porteur. Tous nos partenaires ont la particularité d'être à l'écoute de la jeunesse et surtout ont déjà montré leur engagement. Nous croyons en eux et nous avons déjà des retours positifs. Nous attendons même l'implication du 1er Togolais dans notre lutte pour un cinéma performant. Le ministre de tutelle a fait sa part donc les autres vont aussi nous encourager.

FI : Quelles sont les villes couvertes par le festival ?

EA: FILMECA c'est Tchamba, Sokodé et Kara. Basé à Sokodé le festival FILMECA est sensé apporter le cinéma au milieu du pays et le dispenser du nord au sud et de l'est à l'ouest. Nous sommes au centre et c'est un symbole de notre ambition

FI : Pourquoi ce choix des villes du nord Togo ?

EA: Sokode étant au centre du Togo nous avons pensé que le cinéma doit se déplacer vers l'intérieur. Et puis Il faut qu'on montre que dans notre pays tous les jeunes doivent s'ouvrir à cet outil de développement qu'est le cinéma. Le message de Joker Group ne peut pas être entendu que par les jeunes de Lomé mais tous les jeunes de Lomé jusqu'à Cinkassé.

FI: Quel est le profil des participants et quelles sont les modalités de participation?

EA: Nous aurons des participants qui viendront essentiellement des clubs de cinéma de Lomé, de Sokodé et de Kara et puisque nous sommes dans une logique de promotion pour les métiers du cinéma, et compte tenu des difficultés de tous, nous avons pensé offrir gratuitement nos formations à nos festivaliers et cela, grâce à nos partenaires.

FI: D'autres pays sont-ils attendus pour à festival?

EA: Nous aurons la présence du Bénin, de la Côte d'ivoire, du Burkina, de la France et du Sénégal, qui nous offrirons les formateurs dans les domaines de la réalisation, de la mise en scène, de l'écriture scénaristique...

FI: Quelle différence entre les festivals qui existent déjà et FILMECA?

EA: Je crois que FILMECA est un complément à tous les autres festivals qui sont des compétitions ou des présentations d'œuvres cinématographiques alors que FILMECA est une université des métiers du cinéma, c'est à dire axé sur la formation à 100%.

FI : A part FILMECA y-a-t-il d'autres projets en cours pour Joker Group ?

EA: Oui effectivement Joker Group a d'autres projets notamment le

Suite à la page 14

GABON : L'UNION AFRICAINE CONTREDIT LA FRANCE ET DEMANDE LE RECOURS À LA COUR CONSTITUTIONNELLE

Au moment où la France crie partout qu'il faut afficher les résultats par bureau de vote, l'Union africaine demande qu'on respecte la loi gabonaise qui veut que les contestations se fassent auprès de la Cour constitutionnelle.

Au moment où la France a clairement emprunté la voie de la partialité en allant dans le sens de Jean Ping, l'Union africaine choisit celle de la légalité. En effet, le président en exercice de l'UA, Idriss Deby Itno, a purement et simplement demandé à l'opposition et au parti au pouvoir de «privilégier le dialogue et la concertation dans le strict respect des procédures légales et constitutionnelles».

Le président Deby a aussi proposé la médiation de l'Union africaine et appelé les candidats à recourir aux «instruments pertinents de l'UA, pour trouver une solution à la crise née du contentieux électoral».

C'est une position que l'on peut qualifier d'historique, puisque l'Union africaine a souvent été influencée par les pays occidentaux. Or, aujourd'hui, cet appel à recourir aux voies légales gabonaises tranche avec ce que veut imposer la France qui, sous-couvert de l'Union européenne, s'est rangée dans le camp de Jean Ping. La France demande, en effet que les résultats soient affichés bureau de vote par bureau de vote. Exactement, ce que souhaite Jean Ping qui ne veut pas aller devant la Cour constitutionnelle.

Il s'agit d'une procédure que ne prévoient ni la Constitution, ni la loi électorale gabonaises. En effet, en cas de contestation des résultats, les candidats peuvent faire un recours devant la Cour constitutionnelle comme c'est le cas dans tous les pays francophones d'Afrique.

Beaucoup se posent d'ailleurs la question de savoir pourquoi La France veut, aujourd'hui, qu'on procède à un recomptage des voix, alors qu'en 2010, lors des élections ivoiriennes, elle s'était catégoriquement opposée à la demande formulée alors par Laurent Gbagbo.

A l'époque, Jean Ping, alors président de la Commission de l'Union africaine, avait clairement refusé au président ivoirien Gbagbo le droit au recomptage. Mais, aujourd'hui, les choses ont tourné, la France et Jean Ping ont des positions qui font sourire les observateurs.

LA BANQUE MONDIALE ET LE FONDS MONDIAL ENGAGENT 24 MILLIARDS DE DOLLARS POUR LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE EN AFRIQUE

Suite de la page 11

tif du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme.

Bien que des données factuelles montrent clairement que l'investissement dans la santé est une démarche payante pour les pays, le financement et la prestation de soins de santé demeurent un défi.

« En 2014, les pays africains ont consacré à la santé environ 126 millions de dollars de ressources intérieures, et selon les estimations de l'OMS, il est possible de mobiliser un surcroît de 65 à 115 milliards de dollars de ces ressources sur les dix prochaines années », a révélé Margaret Chan, directrice générale de l'Organisation mondiale de la Santé. « L'OMS travaille avec les pays en Afrique pour dégager ces fonds et les aider à formuler des politiques qui permettront de les utiliser à bon escient. »

Le Groupe de la Banque mondiale, le gouvernement japonais et des partenaires du secteur privé ont lancé récemment le Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie, un dispositif mondial innovant de financement à décaissement rapide destiné à protéger la planète contre les pandémies mortelles.

Il permettra de créer le tout premier marché de l'assurance contre les risques de pandémie. Le Mécanisme favorisera par ailleurs l'accroissement des investissements mondiaux et nationaux dans la préparation d'épidémies futures et dans le renforcement des systèmes de santé nationaux.

INTERVIEW: INTERVIEW: EMERSON AYIVOR, PROMOTEUR DU FESTIVAL FILMECA

Suite de la page 13

collectif OCE (On Chante l'Espoir) qui est un concept rassemblant une dizaine d'artistes pour amener la jeunesse à prendre conscience de ses forces et à croire en l'avenir.

Il y a des possibilités aujourd'hui pour changer les choses.

Juste en prenant comme exemple les efforts du gouvernement qui a voté le statut des artistes et celui de la mutualisation mise en place par la DOSI pour les artistes et journalistes.

Nous pouvons dire que les pas sont faits pour améliorer les conditions des jeunes qui vivent de la culture.

FI : Un message à l'endroit des partenaires et des cinéphiles

EA: Je tiens sincèrement à remercier le ministre en charge de la culture pour les efforts consentis ces derniers temps pour porter un regard neuf sur l'environnement du cinéma togolais et nous devons lui rappeler vivement que le code du cinéma togolais doit être adopté au plus tôt.

Et pour les partenaires qui ont déjà pris ce projet très au sérieux je dis merci et j'insiste encore pour dire que nous avons besoin de plus d'apport pour atteindre nos réels objectifs.

Je crois que l'enthousiasme des cinéphiles togolais pour le cinéma nigérian et le cinéma en général est notre énergie qui nous pousse à croire que nous avons notre Chance de les faire rêver nous aussi et bientôt. Je vous remercie.

woodinfashion.com

woodin®
Le Créateur

PRÊT À
KIFFER

FUSION
de Woodin

La Collection De Prêt-à-Porter

SAHAM Assurance

Souscrivez à l'assurance auto et bénéficiez Gratuitement de l'Assistance en cas d'accident ou de panne.

Constat à l'amiable

Remorquage

Véhicule de remplacement
Offre soumise à conditions

+228 22 19 36 26 / 98 90 29 15